

Violence scolaire, Pourquoi ?

Par Michel Godet¹

Le Figaro 29 janvier 2003

Notre système éducatif entretient sans le vouloir l'exclusion et l'apartheid scolaire en concentrant les enfants en difficulté dans les mêmes écoles. Certains jeunes violents à l'école ne font que ressortir ce qu'ils subissent : comment ne pas se sentir exclu quand entrant en sixième on ne comprend quasiment rien de ce qui se dit dans une langue et des références que l'on ne connaît pas ! Et il suffit d'un faible pourcentage d'élèves agités pour empêcher l'ensemble de la classe d'apprendre normalement. C'est ainsi que chaque année près de 70.000 jeunes sortent du système éducatif sans aucun diplôme ni formation à un métier, est un handicap supplémentaire à l'intégration normale dans la société. Ces blessés de l'enfance porteront toute leur vie les stigmates de la violence de l'échec qu'ils ont subi. Cette souffrance de l'enfance vient souvent se conjuguer et se multiplier avec des carences affectives subies dans des familles désunies. La délinquance puis la prison sont souvent au bout de ce chemin de croix.

Une question est souvent passée sous silence : la responsabilité déterminante des conditions familiales dans le comportement social et dans parcours scolaire des enfants. Il y a naturellement l'origine sociale appréciée par la CSP du père mais aussi le niveau d'études supérieures ou non de la mère qui joue? Aux deux extrêmes : 3% seulement des enfants d'ouvriers qui vivent avec leurs deux parents et dont la mère est sans diplôme obtiennent un diplôme de niveau bac+3 ou plus, contre 45% pour les enfants avec un père cadre et une mère diplômée. Soit un écart de 1 à 15 expliqué par l'origine sociale et le niveau éducatif des parents.. Tout cela est bien connu, ce qui l'est moins, c'est l'impact très négatif de la séparation et du divorce sur la réussite scolaire des enfants: les chances d'atteindre ce même niveau bac +3 sont divisées par deux ou par trois pour toutes les catégories sociales. Paul Archambault, dans sa thèse sur "le devenir des enfants de familles dissociées" (Populations & Sociétés N°379 MAI 2002 .

¹ Professeur au Conservatoire national des arts et métiers., Auteur de le Choc de 2006, Editions Odile Jacob. 2003.

Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants) nous apprend ainsi que pour les enfants de cadre dont la mère est diplômée de l'enseignement supérieur , " le taux d'échec double en cas de séparation ; 15% au lieu de 7% ". Pour les enfants d'ouvriers l'impact négatif de la séparation se mesure par le fait qu' un "enfant sur deux quitte le système scolaire sans diplôme contre seulement un sur trois lorsque les parents sont ensemble."

On l'a compris, la séparation des parents n'est pas sans conséquence pour l'avenir des enfants, d'autres enquêtes confirment l'effet négatif des souffrances affectives liées à la séparation des parents sur les comportements déviants (drogues, alcool, violences, tentatives de suicide) . Heureusement les quatre cinquièmes des enfants ont leur deux parents qui vivent ensemble et bénéficient d'un structure familiale stable. Mais il est quand même temps de redécouvrir la responsabilité des familles dans les échecs éducatifs et la violence de certains jeunes.

Il n'y a pas que l'école, il y a aussi la santé et les comportements. On sait aussi depuis l'enquête "*Santé-jeunes* " de 1998 que la variable environnement familial est encore plus déterminante que l'origine sociale : les comportements de mal-être et de déviances (drogues, alcool, tabac, violence, dépressions, suicides..) sont deux fois plus importants dans les familles dissociées que dans les familles stables.

La recomposition des familles est souvent heureuse, mais ce n'est pas une raison pour refuser de voir le traumatisme des enfants lorsque leur père et leur mère se séparent. Avant d'être recomposée, la famille a d'abord été décomposée et certains enfants s'en remettent d'autant moins que la question a été collectivement niée et individuellement refoulée. La perte du père c'est aussi la perte du repère d'autorité, quelqu'un qui va permettre de se poser en s'opposant. Dans près de neuf cas sur dix, en cas de séparation, les enfants sont confiés à la mère. D'après les enquêtes de l'Ined on estime que 40% d'entre eux , soit plus d'un million d'enfants, ne voient plus du tout ou rarement leur père - cette proportion étant beaucoup plus forte (60%) pour les enfants de parents non mariés-. Pourtant, comme l'a rappelé Alain Bruel, le Président du tribunal pour enfants de Paris : "*La paternité est le lieu stratégique des prévention de très nombreux risques sociaux*".

Il est contradictoire d'être contre le laisser-faire économique et pour le laisser-faire familial. Dans les deux cas, la liberté des individus ne peut s'exercer que dans le cadre de règles fixées par l'intérêt général. Un contexte familial de parents attentifs à l'épanouissement de la personnalité et à la formation du citoyen, tel est l'avantage comparatif décisif pour la réussite dans la vie personnelle et professionnelle. En revanche les parents tyrans ou absents portent une lourde responsabilité dans les handicaps que certains cumulent tout au long de leur vie.